

cndp
Commission particulière

du débat public
Projet de Ligne à Grande Vitesse
Poitiers - Limoges

CONFÉRENCE DE PRESSE

CONFÉRENCE DE PRESSE

6 JUILLET 2006



CONFÉRENCE DE PRESSE



SUMMAIRE

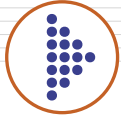


- 1. COMMUNIQUÉ DE PRESSE**
- 2. QU'EST CE QU'UN DÉBAT PUBLIC ?**
- 3. LA CPDP, ANIMATEUR DU DÉBAT**
- 4. L'INTERVIEW DE PIERRETTE LARIVAILLE, PRÉSIDENTE DE LA CPDP**
- 5. LE DISPOSITIF DU DÉBAT : LES OUTILS POUR S'INFORMER ET S'EXPRIMER**
- 6. LE CALENDRIER DU DÉBAT**

CONTACT PRESSE :

Eric André
ericandre@mediacite.fr
tél et fax : 01 45 79 24 13
06 27 15 77 58

1. COMMUNIQUÉ DE PRESSE



❖ DÈS AUJOURD'HUI, INFORMEZ-VOUS SUR LE PROJET DE LGV POITIERS-LIMOGES !

Le débat public sur le projet de Ligne à Grande Vitesse (LGV) Poitiers Limoges se déroulera du **1^{er} septembre au 18 décembre 2006**.
À partir du **6 juillet**, vous pouvez vous informer sur le projet.

❖ QUELS SONT LES DOCUMENTS DISPONIBLES ?

- **le dossier support au débat public**, rédigé par Réseau ferré de France (RFF), qui présente le projet, les caractéristiques et les conséquences sur l'environnement humain et naturel.
- **la synthèse du dossier** du débat public, également rédigée par RFF.
- le premier numéro du **journal du débat public**, rédigé par la Commission Particulière. Il présente les objectifs du débat public, ses enjeux et les modalités de son organisation (calendrier des réunions, moyens d'information et d'expression du public, etc.)

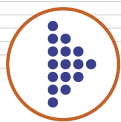
❖ COMMENT SE PROCURER LES DOCUMENTS DU DÉBAT PUBLIC ?

- Tous les habitants des départements de la Haute-Vienne, la Corrèze, la Creuse (ouest du département), l'Indre (sud du département) et la Vienne (sauf arrondissement de Châtelleraut) recevront par la poste le journal du débat et la synthèse du dossier du maître d'ouvrage au cours de **la deuxième quinzaine du mois d'août**,
- Sur le site Internet du débat : www.debatpublic-lgvpoitierslimoges.org
- Vous pouvez, en outre, demander directement ces documents auprès de la CPDP :
31, place de la République 87000 Limoges,
tél. 05 55 34 86 00
courriel contact@debatpublic-lgvpoitierslimoges.org

Les habitants des départements du Lot et de la Dordogne seront informés par l'intermédiaire des journaux régionaux la Dépêche du Midi et Sud-Ouest, dans l'édition du dimanche 20 août.



2. QU'EST CE QU'UN DEBAT PUBLIC ?



Le débat public, procédure régie par la loi du 27 février 2002, est une étape dans le processus de décision d'un projet. Il n'est ni le lieu de la décision ni même de la négociation, mais un temps d'ouverture et de dialogue au cours duquel la population peut s'informer et s'exprimer sur le projet selon des règles définies par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP).

La CNDP, autorité administrative indépendante, est chargée de veiller au respect de la participation du public au processus d'élaboration des projets d'aménagement ou d'équipement d'intérêt national, dès lors qu'ils présentent de forts enjeux socio-économiques ou ont des impacts significatifs sur l'environnement ou l'aménagement du territoire.

■ POURQUOI UN DÉBAT PUBLIC SUR LE PROJET DE LIGNE À GRANDE VITESSE (LGV) POITIERS-LIMOGES ?

Saisie par Réseau ferré de France sur le projet de Ligne à Grande Vitesse (LGV) Poitiers-Limoges, la CNDP a décidé d'organiser un débat sur ce projet, du **1^{er} septembre au 18 décembre 2006**.

Elle a confié l'animation du débat à une Commission Particulière du Débat Public (CPDP) présidée par Pierrette Larivaille.

Sa décision s'est notamment fondée sur :

- L'importance des enjeux du projet en termes socio-économiques et en termes d'aménagement du territoire pour les régions Poitou-Charentes et Limousin mais aussi pour plusieurs départements des régions voisines,
- L'intérêt national du projet,
- L'étendue de la zone d'étude et la diversité des impacts possibles sur l'environnement selon les scénarios envisagés.

■ À QUOI SERT LE DÉBAT PUBLIC ?

Ce débat permettra à tout citoyen de s'informer et de s'exprimer sur :

- l'opportunité, les objectifs et les caractéristiques du projet
- les options de passage proposées,
- les impacts du projet sur le cadre de vie de la population,
- les conditions de son insertion dans l'environnement.

À l'issue du débat public, la Commission Particulière chargée d'animer ce débat rédigera un compte-rendu qui sera joint au bilan du débat public, dressé par le président de la CNDP. Le maître d'ouvrage disposera alors de trois mois pour annoncer les suites qu'il entend donner au projet.



3. LA CPDP, ANIMATEUR DU DEBAT



La CNDP a confié l'animation et l'organisation du débat sur le projet de LGV Poitiers-Limoges à une Commission Particulière du Débat Public (CPDP).
La CPDP sur le projet de LGV Poitiers-Limoges a pour rôle de veiller au bon déroulement du débat. Elle doit notamment s'assurer de la diffusion d'une information complète, objective et transparente à destination du public et faciliter l'expression des diverses opinions. En fin de débat, elle rédige un compte-rendu qui synthétise l'ensemble des positions exprimées et dresse l'inventaire de toutes les contributions au débat.
La CPDP ne prend pas parti sur le projet, elle est indépendante du maître d'ouvrage et garantit à chacun le droit de s'exprimer sur le projet présenté.

LES MEMBRES DE LA CPDP



La CPDP sur le projet de LGV Poitiers-Limoges est composée de cinq membres, choisis pour leur compétence, leur indépendance et leur expérience professionnelle.

Pierrette LARIVAILLE, Présidente,

Ingénieur, commissaire enquêteur, ancien chef de la mission environnement à la direction générale d'EDF. Ancien adjoint au délégué régional Île-de-France d'EDF

Michel ANDRAULT,

Magistrat, Président de chambre à la cour d'appel de Limoges

Josette FOURRIER,

Ancien directeur à la présidence et médiateur d'EDF

Michel PÉRIGORD,

Professeur des universités, agrégé de géographie et directeur du département de géographie de l'université de Poitiers

André POINTUD,

Ingénieur général honoraire du Génie Rural des Eaux et des Forêts.
Ancien secrétaire général du Conseil général du Génie Rural, des Eaux et des Forêts

L'ÉQUIPE D'APPUI DE LA CPDP

- Jennifer Liégeois, secrétaire générale
- Isabelle Uro, assistante



4. L'INTERVIEW DE PIERRETTE LARIVAILLE, PRESIDENTE DE LA CPDP



« Nous souhaitons que ce débat permette une réelle confrontation des points de vue, qu'il soit l'occasion d'échanges riches, ouverts et pluralistes, entre le maître d'ouvrage, la population et autres acteurs, en veillant à ce que tous ceux qui veulent s'exprimer puissent le faire. »

❖ QUELLES SONT LES ATTENTES DE LA COMMISSION DANS CE DÉBAT ?

Le débat public est une étape importante dans le cadre de l'élaboration du projet : il se situe très en amont de la décision d'engager ou non l'opération et porte sur l'ensemble du dossier, la nécessité de la LGV, et la façon dont on la réaliserait si la décision était prise. Nous souhaitons que ce débat permette une réelle confrontation des points de vue, qu'il soit l'occasion d'échanges riches, ouverts et pluralistes, entre le maître d'ouvrage, la population et autres acteurs, en veillant à ce que tous ceux qui veulent s'exprimer puissent le faire.

❖ POURQUOI ORGANISER UN DÉBAT SUR LE PROJET DE LIGNE À GRANDE VITESSE POITIERS-LIMOGES ?

C'est la Commission Nationale du Débat Public qui a décidé d'organiser un débat sur ce projet. Cette décision s'est appuyée sur l'importance des enjeux en termes socio-économiques et en termes d'aménagement du territoire pour les régions Poitou-Charentes et Limousin et pour plusieurs départements voisins, ce qui donne au projet un caractère d'intérêt national, l'étendue de la zone d'étude et la diversité des incidences sur l'environnement selon les scénarios envisagés.

❖ QUELS SONT LES MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR GARANTIR L'INFORMATION DES CITOYENS SUR LE DÉBAT ?

Des moyens d'information et de communication importants sont mis en place pour que chacun puisse être tenu au courant de l'évolution du débat et y prendre toute la part qu'il souhaite. Ce journal, par exemple, est diffusé à plus de 600 000 exemplaires dans les boîtes aux lettres. Il sera aussi disponible, ainsi que ses prochains numéros, dans un certain nombre de lieux publics : mairies, gares, préfectures et sous-préfectures...

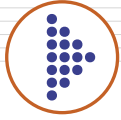
Par ailleurs, la Commission peut être contactée par courrier, par courriel ou par téléphone. Chacun peut renvoyer gratuitement le coupon-réponse qui se trouve dans ce numéro. Nous traiterons toutes les demandes de renseignements : les questions à la Commission ou au maître d'ouvrage, l'envoi de documents...

❖ COMMENT LES RÉUNIONS PUBLIQUES VONT-ELLES SE DÉROULER ?

Une vingtaine de réunions sera organisée. Plusieurs types de réunions publiques auront lieu, afin de ménager des espaces de parole pour tous et sur des thèmes variés. **Les réunions d'ouverture** permettront d'identifier les questions qui devront être approfondies par la suite. **Les réunions thématiques** seront l'occasion de débattre sur de grands thèmes : l'aménagement du territoire, l'offre de transports, l'environnement... Quant **aux réunions territoriales**, elles visent à évaluer les incidences de la LGV Poitiers-Limoges sur la desserte ferroviaire locale. **Les réunions de proximité** se tiendront dans des villes situées sur les options de passage de la LGV. Il est également prévu **une audition publique** où seront présentées d'autres propositions ferroviaires et **un atelier pédagogique** sur l'évaluation socio-économique du projet et son financement. Enfin, **des réunions de synthèse** sont prévues en fin de débat.



5. LE DISPOSITIF DU DEBAT : LES OUTILS POUR S'INFORMER ET S'EXPRIMER



La CPDP souhaite que ce débat soit accessible au plus grand nombre de personnes et, à cette fin, met à disposition de ceux qui désirent s'informer ou s'exprimer de nombreux outils.



LES OUTILS MIS À LA DISPOSITION DU PUBLIC POUR S'INFORMER ET S'EXPRIMER

- Le **journal du débat** rend compte du déroulement et de l'actualité du débat. Le premier numéro du journal (6 pages) paraîtra au cours de l'été 2006 et sera largement diffusé.
- Le **dossier support du maître d'ouvrage et sa synthèse**. Rédigé par Réseau ferré de France (RFF), le dossier présente l'opportunité, les objectifs et les principales caractéristiques du projet. Il s'accompagne d'une synthèse, également rédigée par RFF.
- Le **site Internet** (www.debatpublic-lgvpoitierslimoges.org) regroupe l'ensemble des informations diffusées par la Commission Particulière : le calendrier du débat et les modalités de participation, le dossier de RFF et sa synthèse, le journal du débat, les cahiers d'acteurs, les contributions, les questions posées et les réponses apportées, les comptes-rendus des réunions publiques. Il permet de poser des questions à la CPDP ou à RFF et de se tenir informé de l'actualité du débat public.
- Les **réunions publiques** d'ouverture et de clôture, thématiques ou de proximité permettent de s'informer, de s'exprimer en direct et de débattre avec les acteurs du projet. Les auditions publiques et l'atelier pédagogique permettent d'approfondir les thèmes de réflexion sur des sujets souvent techniques.
- La **mise à disposition** des documents d'information dans les mairies, les gares SNCF, les points relais...
- Les **cahiers d'acteurs** présentent les positions de certains acteurs représentatifs. Ils sont à la fois un moyen d'expression pour ceux qui les écrivent et un outil d'information pour ceux qui les lisent.



LES MOYENS DE DIFFUSION DE L'INFORMATION

Les documents du débat public seront disponibles sur le **site Internet de la CPDP**. Il s'agit du dossier de présentation du projet rédigé par RFF (80 pages environ), de la synthèse de ce dossier (6 pages) et du premier numéro du journal du débat public.

À partir de la **mi-août**, une campagne d'information du public sera lancée, avec la diffusion du premier numéro du journal du débat public et de la synthèse du dossier de RFF :

- Tous les habitants des départements de la Haute-Vienne, la Corrèze, la Creuse (ouest du département), l'Indre (sud du département) et la Vienne (sauf arrondissement de Châtellerauld) recevront par la poste le journal du débat et la synthèse du dossier du maître d'ouvrage au cours de **la deuxième quinzaine du mois d'août**,
- **diffusion par l'intermédiaire des journaux** Sud-Ouest et la Dépêche du Midi dans les départements de la Dordogne et du Lot (éditions du dimanche 20 août).
- **diffusion dans les mairies** concernées par le projet et dans un rayon de 50 kilomètres autour des villes accueillant des réunions publiques.



6. LE CALENDRIER DU DEBAT



SEPTEMBRE

5 septembre, Limoges (87)

Réunion d'ouverture
Faculté de droit - 5 rue Félix Eboué

6 septembre, Poitiers (86)

Réunion d'ouverture
Parc des expositions
11 rue Salvador Allende

14 septembre, Limoges (87)

Réunion thématique
LGV, aménagement du territoire
et développement régional
Faculté de droit - 5 rue Félix Eboué

18 septembre, Guéret (23)

Réunion territoriale
Salle polyvalente - avenue René Cassin

21 septembre, Brive-la-Gaillarde (19)

Réunion territoriale
Centre des Congrès
CCI du Pays de Brive
10 avenue du Maréchal Leclerc

28 septembre, Limoges (87)

Réunion thématique
Les besoins de déplacement
actuels et futurs
Faculté de droit - 5 rue Félix Eboué

OCTOBRE

5 octobre, Limoges (87)

Audition publique
Autres propositions ferroviaires
Faculté de droit - 5 rue Félix Eboué

10 octobre, La Souterraine (23)

Réunion territoriale
Espace de l'Écluse
1 rue de l'Hermitage

19 octobre, Tulle (19)

Réunion territoriale
Salle d'Auzelou - Route Vimbelle

23 octobre, Limoges (87)

Réunion thématique
LGV Poitiers-Limoges, développement
durable, environnement naturel
et biodiversité
Faculté de droit - 5 rue Félix Eboué

NOVEMBRE

6 novembre, Périgueux (24)

Réunion territoriale
Auditorium du théâtre l'Odyssee
Esplanade du Théâtre

13 novembre, Châteauroux (36)

Réunion territoriale
Salle des fêtes de Belle-Isle
Avenue du parc des loisirs

20 novembre, Poitiers (86)

Réunion thématique
LGV Poitiers-Limoges, environnement humain
et agriculture
Parc des expositions - 11 rue Salvador Allende

23 novembre, Cahors (46)

Réunion territoriale
Espace Associatif Clément Marot
place Bessières

27 novembre, Limoges (87)

Atelier pédagogique
Économie et financement de la LGV
Faculté de droit - 5 rue Félix Eboué

30 novembre, Bellac (87)

Réunion de proximité
Options de passage de la LGV : performances,
incidences et mesures d'accompagnement
Centre culturel - rue des Rochettes

DÉCEMBRE

4 décembre, Montmorillon (86)

Réunion de proximité
Options de passage de la LGV : performances,
incidences et mesures d'accompagnement
Centre d'animation régional
Boulevard du Terrier Blanc

7 décembre, Confolens (16)

Réunion de proximité
Options de passage de la LGV : performances,
incidences et mesures d'accompagnement
Salle des fêtes - 16 rue du Moulin

12 décembre, Poitiers (86)

Réunion de clôture
Parc des expositions - 11 rue Salvador Allende

13 décembre, Limoges (87)

Réunion de clôture
Faculté de droit - 5 rue Félix Eboué

